



Les jeunes ligériens plus souvent en emploi

En 2015, dans les Pays de la Loire, 47 % des jeunes de 15 à 29 ans sont en emploi, soit 3 points de plus qu'en France de province. L'entrée plus précoce dans l'emploi n'est pas synonyme d'échec scolaire, seuls 11 % des jeunes n'ont pas de diplôme. La région est celle où l'apprentissage est le plus fréquent. Les jeunes actifs occupent plus souvent des postes d'ouvriers, offerts par le tissu industriel de la région. Si les jeunes ont un niveau de vie inférieur à celui de leurs aînés, ils sont dans une situation plus favorable dans la région que la moyenne des jeunes de province. Les situations de vulnérabilité sont cependant plus fréquentes aux limites départementales.

Hélène Chesnel, Christelle Manceau, Insee

En 2015, 638 000 jeunes de 15 à 29 ans résident dans les Pays de la Loire. Ils représentent 17 % de l'ensemble de la population régionale, une part similaire à la moyenne de province (*définitions*). Signe du vieillissement de la population, celle-ci a diminué de 6 points en 25 ans dans la région.

Comme au niveau national, ils sont néanmoins plus concernés par le chômage que leurs aînés (+ 6 points comparé à l'ensemble des Ligériens de 15 ans ou plus). En outre, ils sont moins souvent inactifs et hors formation qu'en moyenne en province.

Les jeunes de la région sont plus souvent en emploi

Les Ligériens de 15 à 29 ans sont plus souvent en emploi que la moyenne des jeunes de province (47 % contre 44 %). L'écart est particulièrement significatif entre 20 et 29 ans (*figure 1*).

L'insertion précoce sur le marché du travail est liée à la forte tradition de l'apprentissage dans la région. En 2015, 8 % des 15-24 ans sont en contrat d'apprentissage, contre 6 % en moyenne en province, plaçant les Pays de la Loire au premier rang des régions françaises. Le succès de cette voie de formation en alternance peut, en partie, être expliqué par le contexte industriel de la région et le nombre important de petites et moyennes entreprises (PME).

Les jeunes ligériens se déclarent moins souvent au chômage (*définitions*) que les jeunes des autres régions : 13 % dans les Pays de la Loire contre 14 % en France de province en 2015.

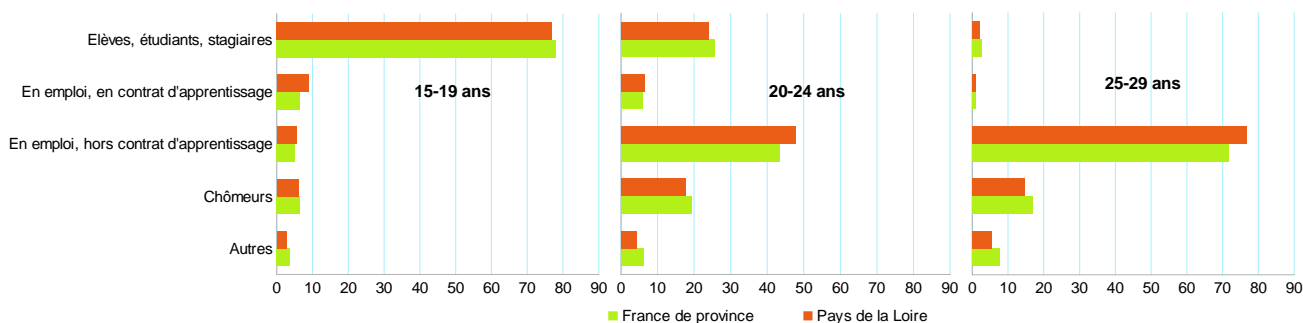
Moins de décrochage scolaire dans la région

L'entrée plus précoce sur le marché du travail des jeunes de la région n'est pas synonyme d'échec scolaire. Au contraire, ils poursuivent plus souvent leurs études qu'en France de province. Parmi les Ligériens de 25 à 29 ans qui ont terminé leurs études, seuls 11 % n'ont aucun diplôme ou uniquement le brevet, contre 14 % en France de province (*figure 2*). Ce taux est le deuxième plus faible derrière la Bretagne.

Ils sont plus souvent titulaires d'un baccalauréat (25 % contre 24 % en France de province) ou d'un diplôme d'études supérieures (42 % contre 40 %). La région se place au troisième rang des régions de province pour la part de titulaires d'un baccalauréat ou plus. Cependant, la part de diplômés d'études supérieures chez les 25-29 ans reste nettement inférieure à celle de l'Île-de-France (56 %).

1 Les jeunes ligériens s'insèrent plus facilement sur le marché du travail

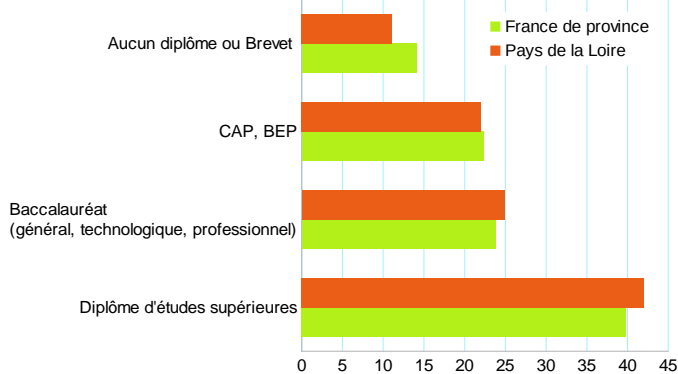
Répartition des jeunes selon leur type d'activité en 2015 (en %)



Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2015.

2 Les jeunes ligériens sont moins souvent non diplômés

Répartition des 25-29 ans ayant terminé leurs études par diplôme le plus élevé en 2015 (en %)



Source : Insee, RP 2015.

Les jeunes de la région sont plus souvent ouvriers

Comme leurs aînés, les jeunes actifs ligériens de 15 à 29 ans occupent plus souvent un poste d'ouvrier qu'en moyenne en province (34 % contre 31 %). Si l'écart est plus significatif pour les 15-19 ans (+ 5 points), en lien notamment avec l'apprentissage, il reste élevé pour les 20-24 ans (+ 3 points) et les 25-29 ans (+ 2 points). La part élevée de l'emploi industriel au sein de la région explique probablement ces emplois d'ouvriers occupés par les jeunes. Ainsi, près de la moitié des jeunes sont ouvriers dans certains territoires très industrialisés à l'est de la Vendée et à la frontière entre la Mayenne et la Sarthe.

À l'inverse, les jeunes actifs ligériens occupent moins souvent des postes d'employés que la moyenne des jeunes de province.

Dans la région, 49 % des jeunes de 20 à 24 ans et 72 % des 25 à 29 ans en emploi ont un contrat stable (CDI ou titulaire de la Fonction publique). Cette part est plus élevée qu'en France de province (respectivement 48 % et 70 %). L'intérim est également un peu plus fréquent dans la région, mais concerne une part plus modeste des jeunes : 7 % des 20-24 ans en emploi sont placés par une agence d'intérim et cette part est divisée par deux chez les 25-29 ans.

Un niveau de vie plus élevé qu'en France de province

En 2015, les jeunes ménages, c'est-à-dire ceux dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans (*définitions*), ont un niveau de vie médian plus élevé que la moyenne de province (18 150 euros par an contre 17 310 euros). C'est le deuxième niveau de vie le plus élevé après Auvergne-Rhône-Alpes.

Néanmoins, 19 % des jeunes ménages vivent sous le seuil de pauvreté dans les Pays de la Loire. Ce taux est le plus faible des régions de France, bien inférieur à celui de France de province (24 %).

Dans la région comme au niveau national, la situation financière des ménages de moins de 30 ans est moins favorable que celle de leurs aînés. ■

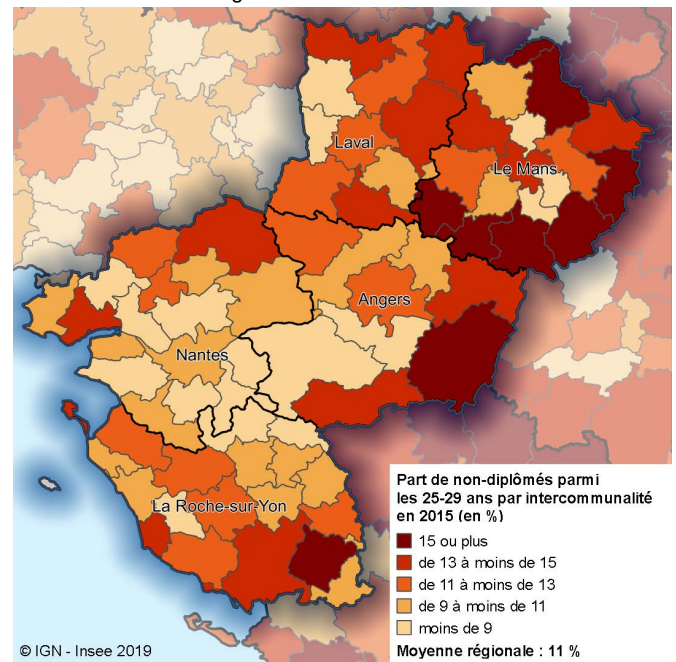
Situation des jeunes moins favorable aux limites départementales

Si les jeunes sortent nettement moins souvent du système scolaire sans diplôme dans les Pays de la Loire qu'en France de province, certains territoires sont plus vulnérables au sein de la région (*figure 3*). En effet, dans le sud de la Sarthe, l'est de la Mayenne, le sud-est du Maine-et-Loire et le sud de la Vendée, plus d'un jeune sur huit n'a pas de diplôme. Les jeunes de ces territoires se déclarent davantage au chômage.

Les difficultés économiques se répercutent sur le niveau de vie : le niveau de vie annuel médian y est inférieur à la moyenne régionale et le taux de pauvreté des ménages de moins de 30 ans y est plus élevé. Il est même supérieur à 21 % dans les intercommunalités de Sud Sarthe, Saumur Val de Loire, Baugeois Vallée, Sablé-sur-Sarthe et Loir-Lucé-Bercé. La pauvreté des jeunes ménages est également très présente dans les grandes agglomérations, particulièrement au Mans (31 %) et à Angers (26 %), territoires où les inégalités sociales sont importantes.

3 Décrochage scolaire : l'est de la région plus vulnérable

Part de non-diplômés parmi les jeunes de 25 à 29 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement en 2015



Source : Insee, RP 2015.

Définitions

La **France de province** recouvre l'ensemble des régions métropolitaines excepté l'Île-de-France.

Dans le **recensement de la population**, sont considérées au **chômage**, d'une part, les personnes qui se sont déclarées au chômage (inscrites ou non à Pôle emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et, d'autre part, les personnes qui ne se sont déclarées ni en emploi, ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi. Ce concept est différent de celui pris en compte pour le calcul du taux de chômage (issu de l'Enquête emploi en continu).

Les personnes sont considérées sous contrat d'apprentissage si elles se sont déclarées comme telles. Les effectifs ainsi mesurés peuvent s'écarter légèrement des données issues du ministère de l'Éducation nationale.

Concernant le niveau de vie, la source Filosofi permet d'avoir des informations sur les **jeunes ménages**, ici définis comme les ménages dont le **référént fiscal a moins de 30 ans**, ayant fait leur propre déclaration de revenus et ayant leur propre logement. Les personnes de moins de 25 ans sont sous-représentées car elles ont la possibilité de déclarer leurs revenus avec leur(s) parent(s).

Le **taux de pauvreté** correspond à la part de la population vivant sous le **seuil de pauvreté** défini à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine (en 2015, par exemple, 1 015 euros pour une personne seule et 2 100 euros pour un couple avec deux enfants).

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédacteur en chef :
Anne-Gaëlle Mocaer

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN : 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire
Mars 2019

Pour en savoir plus :

- Ropers C., *Le nombre d'apprentis repart à la hausse : 1 260 apprentis supplémentaires en 2016*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 74, octobre 2017.
- Aguer O., *L'enjeu de la formation des jeunes face aux besoins du marché du travail*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 15, juin 2015.
- Fouchard C. et Rodrigues A., *Le décrochage dans les Pays de la Loire : facteurs de risque et territoires vulnérables*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 4, novembre 2014.

